Les Travaillannais du chemin de St Jean

Je me souviens des habitants du chemin de St Jean qui n'était pas encore goudronné. Je vais un peu déborder en partant de la Meynarde. En ce temps là la propriété appartenait à Mr Gontier de Valréas et n'était pas plantée que de vignes, puisqu'il y avait un tiers de bois au sud. Elle était bordée de roun taou à l'ouest et à l'est. Un roun taou est une bande de bois plus ou moins large faisant abri où une multitude de gibier s'y cachait. Il y avait aussi des prairies à l'ouest pour nourrir un petit troupeau de moutons et un grand champ de lavande que Mr Gontier exploitait et coupait avec la machine qu'il avait inventé. Dans la cour de la ferme se trouvait une pompe actionnée par le vent qui dominait le paysage et fournissait en eau les humains et le bétail Les familles Esclyne et Brusset père et fils étaient employés sur l'exploitation.

Puis dans les années 1960 la Meynarde a été vendue aux frères Mènes qui arrivaient d'Algérie. Ils ont déboisé le domaine et planté de la vigne. C'est ensuite Mr Meffre qui en devint le propriétaire et y créa une cave viticole.

Dirigeons nous maintenant vers le hameau de St Paul. Au levant du hameau il y avait une habitation appartenant à la famille Eymeric où logeait Firmin Etienne, son épouse Reine et leur fils Jean. C'est maintenant André Eymeric et son épouse qui l'habitent. Au cœur du hameau la famille Pellegrin exploitait la propriété. Chacun se souvient de la mère Pellegrin et de son tricycle;. Il y avait cinq filles, Marie Thérèse, Emilie, Augusta, Simone, Lulu et deux garçons, Henri qui en revenant du camp de prisonniers de guerre a épousé Louisa et sont devenus parents de trois enfants, Joël, Colette et Pierre, tandis qu'Abel s'est marié avec Yvonne Bernard devenue Mme Pellegrin qui a effectué toute sa carrière d'enseignante à Travaillan. Elle demeure toujours dans le village voisin de Sérignan.

Au couchant du hameau de St Paul une habitation appartenait à Tonin Eymeric elle est maintenant la propriété de Henri Raynaud. Nous quittons le hameau et passons devant une ferme où habitait Camille et Madeleine Eymeric et leurs enfants Aimé et Hubert. Une autre ferme à l'angle de la départementale appartenait à Tonin Lambert. Un peu plus loin une petite ferme occupée par Germaine et Joseph Mauri et leurs enfants Jean Pierre et Lucette. En se dirigeant vers le village voici la ferme Chalaye où Louis et Juliette dite la Carouménque (son père était natif de Caromb) et leurs trois enfants Nicole, Rosette et Jeannot, ces deux derniers nous ayant quitté trop tôt. C'est maintenant Elise, l'épouse de Jeannot et ses jumeaux qui l'occupent. De l'autre coté habitait la famille Etienne. Ernest son épouse Marthe et leurs enfants Alain et Sylvain. C'est Alain et son épouse Agripine qui l'habitent actuellement. Un peu plus loin nous sommes chez la famille Dupeyre, Lucien, son épouse Henriette et leur fille Aimée. Roger le fils d'Aimée qui est revenu habiter la maison familiale la retraite venue. Un peu plus loin se trouve la maison Boyer où Clément, son épouse Solange et leurs quatre enfants Benjamin, Marcel Hélène et Arlette. Nous voilà chez Mme Bouchon où logeait la famille Chapurlat, Raymond Hélène et Rémi. Cette ferme était cossue possédant une vache laitière qui ravitaillait en lait frais nombre de Travaillannais.

Nous voici au hameau St Jean. La première maison était celle de Raoul Icard, son épouse et leur fils Robert puis la petite ferme de Mélanie. Du même coté se trouve la famille Roche Albert Félicien et Céline.
En face propriété de la famille Dupeyre où habitaient Mr et Mme Vento Blanc ancien facteur et la famille Férier . Plus au sud habitait Lucie de Ninon. Ensuite la famille Benjamin Impéraire, Valentine et leurs trois enfants Denise, Momond et Yvette mariée à Marc Boyer parents de Gérard et Frédéric.

Au couchant du hameau habitait Gaston Impéraire appartenant maintenant à Gérard et sa famille. En se rapprochant du village nous passons devant la maison de Gustave Bathelier ancien maire époux de Colette , et leurs enfants Auguste mari d'Elise, André, Lucienne , Jeanne épouse Sculfort ancien maire et Madeleine.

Nous voici parvenu au village, à gauche la maison Ulpat qui tenait l'épicerie du village, maison de presse et autres. Dans la cour, un lavoir lieu de rendez vous des lavandières du village où toutes ces personnes y puisaient de l'eau potable à la fontaine Chacun se souvient de Gustine le taxi travaillannais première présidente du club bon accueil.

Que de bons souvenirs de nos anciens dont beaucoup nous ont malheureusement quitté.

Jean ANDRIEU

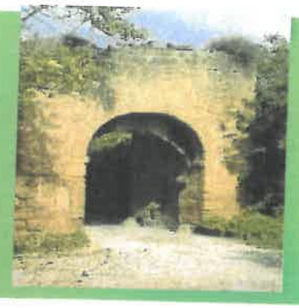

La Gazette Travaillannaise

Publication : Commission de l'information
N°92– Juillet 2018 Rédaction : J.P.Delforge et D. Mayer
www.travaillan.fr

Le Mot du Maire

Juillet, mois qui marque le début de la période des vacances , qu'elles soient scolaires ou d'été, clôture une année de labeur.
Les traditionnelles festivités de ce début de mois (fête des écoles, fête votive) se sont déroulés de la meilleures des façons aidées en cela par un temps particulièrement clément et agréable.
J'en profite à nouveau pour féliciter et remercier tous les bénévoles et leur comité directeur qui ont assuré une nouvelle fois des spectacles de qualité aussi bien sur la scène de l'école que sur la place Jean Moulin nouvellement réaménagée avec une animation remarquable qui nous a ramené quelques années en arrière.

Cette place ainsi que tous ses aménagements contigus ont été inaugurés en présence du président du Conseil Départemental et de ses services et marquent la fin de quatre années de négociation et de travaux.
Les quelques points restant à réaliser, le seront dans les plus brefs délais et TRAVAILLAN pourra définitivement être fier de son centre village sécurisé, fleuri et arboré.
Ces travaux très importants terminés, (et financés) nous allons continuer à réaliser le programme prévu au budget qui consistera essentiellement à réduire la vitesse sur nos chemins communaux et améliorer la sécurité des piétons.

Concernant l'école, sa fréquentation prévisionnelle étant en hausse, l'organisation interne des classes très compliquée, j'ai demandé l'ouverture d'une quatrième classe, dont la réponse devrait tomber à la rentrée en fonction du nombre d'élèves présents.
Cette ouverture faciliterait, à la fois le travail du personnel enseignant (aujourd'hui trois classes à trois niveaux et celui des enfants) étant entendu que le local et le matériel existent déjà.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon été et de bonnes vacances pour ceux qui en prennent et vous précise que la Mairie reste ouverte pendant cette période et espère vous retrouver tous en pleine forme à la rentrée.

Gérard SANJULLIAN, maire.

Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 juin 2018

► ***Annulation de la délibération 10-2018 concernant la souscription d'une ligne de trésorerie remplacement par un prêt relais***

Le maire informe le conseil que le crédit agricole n'est pas en mesure d'accorder une ligne de trésorerie, au vu du montant sollicité. Il propose un prêt relais subventions
Des demandes ont été faites auprès d'autres organismes bancaires qui proposent également un prêt relais.
Le conseil à l'unanimité décide d'annuler la souscription d'une ligne de trésorerie et de souscrire un prêt relais auprès du crédit agricole.

► ***Délibération modificative - Prêt relais subventions***

Le conseil à l'unanimité décide la souscription d'un crédit supplémentaire correspondant au prêt relais subventions.

- Comptes dépenses : une dépense d'emprunt de 140.000 € pour l'aménagement de la place Jean Moulin.
- Comptes recettes : une recette emprunt de 140.000 € aménagement de la place Jean Moulin.

Séance du 21 juin 2018

► ***Défense de la commune dans le cadre d'une procédure au tribunal administratif. Désignation de Maître Jonzo avocat***

Le conseil à l'unanimité autorise la maire à ester en justice auprès du tribunal administratif de Nîmes dans le cadre de la saisine d'un agent, qui sollicite l'annulation de l'arrêté du 3 janvier 2018 qui ne reconnaît pas l'imputabilité au service d'un accident survenu en août 2017.
Il désigne Maître Jonzo Emmanuelle, avocate du cabinet Lobier et associés afin qu'elle intervienne pour défendre les intérêts de la commune.

► ***Questions diverses.***

Marie Ange Sanjullian demande la procédure pour obtenir un container supplémentaire de 660 litres pour les logements voisins. Le maire précise que ce type de container est essentiellement réservé à l'usage professionnel et qu'en tout état de cause il appartient à la famille d'effectuer un tri sélectif (sacs jaunes pour les emballages plastiques, bouchons etc…) les verres, journaux dans les containers réservés à cet effet.

Le maire informe le conseil avoir rencontré la présidente de l'APE ainsi qu'un parent d'élève concernant le déroulement de la fête des écoles. Le maire précise que la mairie n'est pas partie prenante dans cette manifestation organisée par l'association qui est responsable de toutes les décisions prises ou à prendre.
Daniel Mayer déplore le manque de communication des différentes associations du village concernant les manifestations passées ou à venir.
Marie Ange Sanjullian demande le suivi des dossiers des deux agents de l'école concernant les heures de travail non effectuées.
Le maire répond que la mairie de Camaret n'a pas répondu à ce jour. Une relance sera effectuée pour obtenir une réponse.

Etat Civil

Naissance

Le onze avril 2018 à Carpentras, Elisabeth, Anne–Charlotte, Marie BONNET.

Nos plus chaleureuses félicitations aux heureux parents et souhaits de longue vie à la nouvelle née.

Décès

Le vingt deux avril 2018 à Orange Michèle BECQUART épouse SAGNIER ;

Le vingt deux juin 2018 à Marseille Jean-Michel DUTOT ;

La gazette présent ses condoléances attristées aux familles éprouvées par cette épreuve.

Des dégradations ou des actes de vandalisme sont régulièrement constatées à l'aire de jeu située à proximité de la salle des fêtes.
Des dégradations qui ne sont pas commises par les bambins qui viennent s'éclater chaque jour.
Alors, simple bêtise, jeux stupides, plaisir de casser, mais les réparations sont supportées par le budget communal qui n'est pas extensible et pourrait servir à autre chose.

Commémoration de l'Armistice de la seconde guerre mondiale

C'est sous une pluie battante que la population est venue rendre un hommage aux valeureux combattants de la seconde guerre mondiale. Protégés par une forêt de parapluies, les participants en nombre ont assisté aux dépôts de gerbes et à la lecture des différents messages dont celui de l'union française des anciens combattants par quatre élèves de l'école communale, héritiers de la mémoire collective et du souvenir de nos glorieux combattants.

Journée souvenir de la déportation

Travaillan étant cette année commune organisatrice, c'est sur la place Jean Moulin que le cortège s'est formé pour se diriger vers le monument aux morts afin de commémorer le souvenir des victimes de la déportation.

Pour que de telles horreurs ne se reproduisent plus les participants se sont recueillis pour rendre un hommage solennel à toutes celles et tous ceux qui sont décédés en déportation ou sont revenus meurtris dans leur chair et leur mental gardant pour certains des séquelles irréversibles.

Vide Grenier de l'association des Parents d'élèves

Une réussite pour cette première édition du vide grenier organisé par les responsables de l'association des parents d'élèves de l'école communale au profit des activités organisées pour les enfants scolarisés à Travaillan.
Une journée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité au cours de laquelle chacun a pu fouiner à la recherche de gadget ou d'objet de collection.
Une expérience à renouveler les prochaines années.

Au Club « Bon Accueil »

Un premier semestre 2018 bien rempli au club « Bon Accueil » où les aînés se donnent régulièrement rendez vous pour se rencontrer et partager d'agréables moments.

Le 21 avril, petite escapade au village voisin de Sérignan, au restaurant de la Garrigue où les soixante participants ont pu se régaler avec le menu préparé par Bruno, dans une ambiance conviviale et bon enfant. L'après repas s'est prolongé à la salle des fêtes de Travaillan par une partie belote des habituels joueurs.

Le 26 mai, honneur aux mamans au cours d'un après midi familial débuté par 10 parties de loto suivi d'un goûter avec un fraisier, et de clairette bien fraîche. Tradition oblige, chaque maman s'est vu remettre une petite plante à l'occasion de la fête des mères.

La sortie prévue pour le 5 Juin à Pézenas annulée en raison du manque de participants. C'est le 2 juillet que 66 adhérents se sont retrouvés à la salle des fêtes du village pour clôturer la première partie du programme 2018 au cours du repas de la fête votive. Un repas préparé par le « Traiteur du Luberon » pour la seconde année dont la qualité et la présentation ont fait l'unanimité parmi les membres présents.

Place maintenant à la trêve estivale avant de se retrouver en septembre pour les quarante ans de la création du club.

Les Maîtres du boulier

Avis aux natifs de l'an 1958

Vous avez ou aurez 60 ans en 2018

Contactez Bernard NÉGRON

à la mairie au 04.90.37.24.01 ou au 06 03 16 79 78.

qui organisera un repas de la classe le 17 novembre prochain,

ouvert aux Travaillanais et Travaillanaises, Camarétois et Camarétoises.

Vacances Tranquilles

« Connaissez vous l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

1 - Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie ou la mairie où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

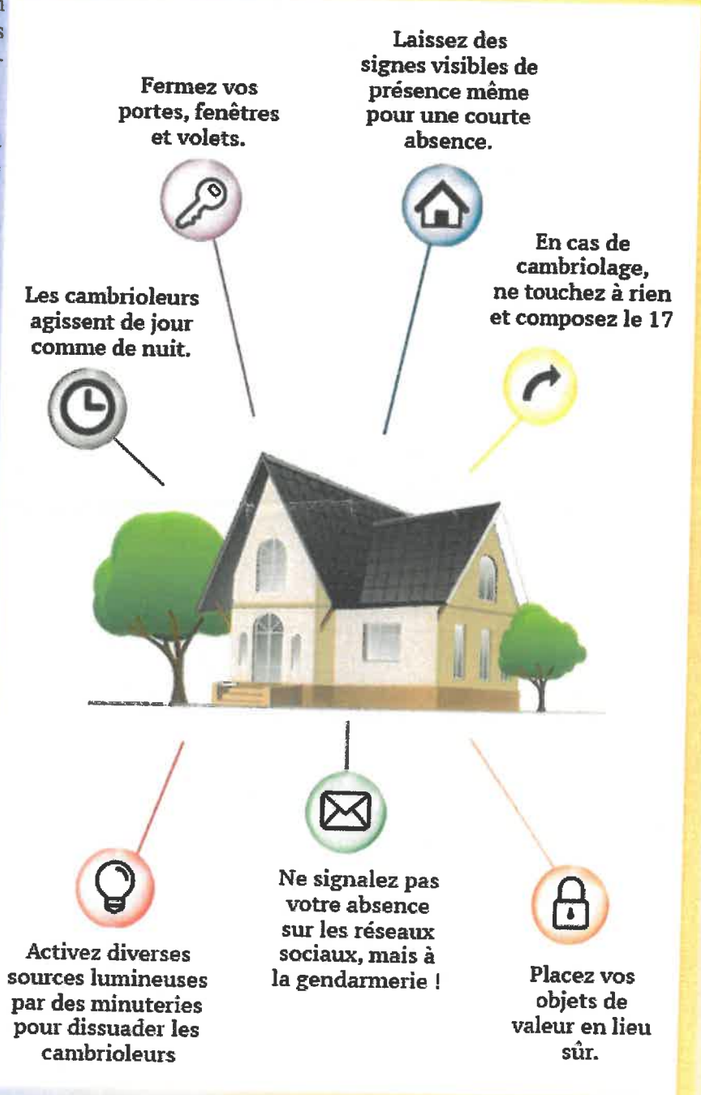

Cérémonie du Souvenir

Hommage aux Pilotes Américains abattus au Plan de Dieu

Comme chaque année le 16 avril s'est déroulée à la stèle du plan de Dieu la cérémonie d'hommage aux jeunes aviateurs américains abattus par la flak allemande sur le territoire des quatres communes associées à cette célébration. Une cérémonie solennelle pour ne pas oublier le sacrifice de ces jeunes volontaires venus d'outre atlantique pour lutter contre le barbarisme et sauvegarder notre liberté. Un moment particulièrement émouvant lors de la lecture par Nicolas Courtine de la lettre de la sœur d'un des pilotes, âgée de 90 ans, dont vous trouverez des extraits ci dessous

Extraits de la Lettre de Mme Virginia Tracy, petite sœur du Lieutenant Donald Arthur Tracy

Don est le second d'une famille de six enfants. Il est né entre sa sœur Ruth, de quatorze mois son aînée et son jeune frère Bob, né quatorze mois après lui. (Bob est le père de Karin et Chris qui sont ici présentes)
Trois ans plus tard arrive sa sœur Jean. Deux ans après, moi, sa sœur Virginia et fla dernière Peg.
Donald, mon frère aîné était un vrai Amour - Une personne aimable et très attentionnée. Il attirait toujours les gens et avait beaucoup d'amis. Don était aussi grand pour son âge, il avait donc le rôle de «grand frère. Cela signifiait aussi qu'il avait une responsabilité supplémentaire dans la famille. Nous vivions à l'époque de la grande dépression américaine et l'argent était très limité.
· A l'âge de quinze ans, Don a pris un petit boulot pour amener de l'argent à la famille. Il se lève à trois heures du matin pour préparer ses journaux, puis monte sur son vélo pour les livrer. Je l'attendais aux coins de rue avec des journaux supplémentaires pour qu'il puisse poursuivre sa route. (Cela s'est arrêté dès que des gens remarquèrent la présence d'une fillette de dix ans, seule, si tôt le matin, attendant son frère avec des journaux pour le réapprovisionner.) Don était très protecteur envers moi.
Nous étions scolarisés dans une école de campagne qui ne comptait que deux classes et bien entendu, tout le monde savait qu'il était mon grand frère et qu'il ne laisserait personne m'embêter. Mais malgré tout Don m'a appris à me défendre, en me donnant des cours de boxe. Il m'a dit: "Tu dois toujours viser le nez de ton adversaire !" Alors, je me suis mise en position, j'ai passé sa garde et lui ai donné un bon coup de poing, il s'est mis à saigner du nez et les leçons ont immédiatement pris fin. Il semble que j'avais très bien retenue ma leçon.
Don avait deux intérêts dans sa jeunesse :
- Le Base-ball : Il adorait regarder les matchs de Base Ball ! Don et ses amis ne pouvaient pas se payer les billets, alors ils grimpaient par un poteau sur le toit d'un garage duquel ils pouvaient voir les matchs de baseball professionnels.
·- Les maquettes d'avions : Don était absolument obsédé par la construction de maquettes d'avions. Sa chambre était remplie de ses réalisations. Quand il n'y avait plus d'espace disponible dans sa chambre, il remplissait le garage de maquettes accrochées au plafond, tous disposés en formation de vol.
A l'âge de 17 ans, Don reçoit son diplôme de fin d'étude au lycée. Il travaille dans le même bureau que son père pour l'État du Michigan, comme opérateur de tabulation. Don s'inscrit à l'Air Force parce qu'il voulait devenir pilote de chasse.
Il envoie régulièrement de l'argent à la maison afin que sa sœur Jean puisse aussi aller à l'université. Son frère Bob est devenu navigateur. Don lui demande: «Tu ne veux pas devenir pilote?» Bob lui répond: «Non, moi, je veux dire au pilote où aller !» Alors, Don est envoyé en Europe, Bob, lui est parti en Chine comme volontaire de l'escadron des Tigres Volants, navigateur sur Bombardier B24 Liberator.
Ruth était WAC personnel féminin d'administration militaire à Honolulu à Hawaï. A cette époque, il semble que la plupart des personnes engagées dans l'effort de guerre sortaient du lycée et leur espérance de survie était courte en Europe. Cela fut vrai pour Don, car il fut abattu lors de sa deuxième mission, le 13 août 1944. Il est mort à l'âge de 21 ans.
Ma jeune sœur Peg et moi étions seules à la maison quand le télégramme est arrivé, disant à la famille que Don était «porté disparu». Un civil est venu en voiture, m'a remis une enveloppe, puis m'a dit simplement : "Désolé". Avant de repartir. Des informations supplémentaires sont venues de façons informelles de la part de pilotes de son groupe de chasse. L'un d'eux a vu l'avion descendre, n'a pas vu Don sauter, Ils en ont donc déduit qu'il ne s'en était pas sorti. Don était sur la liste des soldats portés disparu d'août 1944 à janvier 1945, Quand une unité de l'armée confirmant des accidents et/ou des enterrements a déterminé qu'il avait été tué au cours de sa mission.
Florence, la maman de Don, a appris qu'il était enterré dans le cimetière communal et souhaitait qu'il y reste pour ne pas le déranger, mais elle n'a pas eu ce choix. Ce n'est que plusieurs années plus tard que nous avons appris les conditions du crash : L'avion de Don, un P-38 Lightning, se trouvait à environ 30 pieds du sol lorsqu'il a été touché par un feu nourri, qu'il a pris feu, s'est renversé et s'est écrasé au sol.
En 1967, j'ai pu rendre visite à la tombe de mon frère, à Draguignan en France où il repose toujours. Merci de nous avoir posé des questions sur Don et comment il était en tant que frère, en tant que personne. Nous, LA FAMILLE, sommes honorés que vous lui témoigniez beaucoup de respect pour cette cérémonie, surtout après tant de temps. Merci d'avoir pris soin de l'enterrer dans le cimetière de votre ville à Camaret sur Aigues. C'était tellement réfléchi, gentil et attentionné de votre part. Chris et Karin sont venus représenter notre famille. Virginia espérait pouvoir venir, mais elle a maintenant 90 ans et ne peut tout simplement pas y arriver. Mais ses pensées sont avec vous tous aujourd'hui alors que vous célébrez Donald Tracy.

Nouvelles du Village

Assemblée Générale de la Chasse

Les chasseurs ont tenu leur Assemblée Générale le 2 juin. Ils ont décidé de réduire leurs prélèvements en lièvres, compte tenu de la raréfaction de ce gibier, suite à la sécheresse de l'été passé. Des opérations de repeuplement ont eu lieu et sont encore prévues

Les Travaillanais qui ont eu la visite de renards dans leur poulailler ont à leur disposition en mairie un document à remplir et à retourner au secrétariat de la mairie. Ce document est également nécessaire pour pouvoir continuer à classer le renard en espèce nuisible.

Le club informatique prend ses vacances

Les deux groupes qui ont suivi une première formation ou un perfectionnement en informatique s'étaient donné rendez vous non pas pour faire connaissance mais pour clôturer leur année de formation autour du pot de l'amitié et d'au revoir en attendant pour certains de se retrouver à la prochaine rentrée de septembre, le mardi 11 .
Cette dernière réunion était également l'occasion de remettre un don à la représentante de l'association des parents d'élèves , Morgane Pastor.
Bonne vacances à tous ces seniors qui manifestent beaucoup d'assiduité et de persévérance à l'apprentissage de l'outil informatique.

Portes ouvertes à l'Aéro club du Plan de Dieu

Une météo propice a favorisé l'opération portes ouvertes organisée par les pilotes de l'aéro club du plan de Dieu. Sur la piste les élèves pilotes préparant leur brevet mais également de nombreux curieux venus visiter les installations et pour certains profiter de l'occasion pour effectuer un vol au dessus des dentelles de Montmirail dont la découverte vu de haut est un véritable enchantement.

Inauguration de la Place Jean Moulin

Après cinq mois de travaux et d'importants aménagements dans le cadre de la réhabilitation de la place Jean Moulin, des abords et de la traversée du centre village, dans le souci principal de sécuriser l'accès au groupe scolaire, à la mairie, la poste et l'église, un recalibrage de la RD 975 rétrécie l'aménagement de places de stationnement et un cheminement piétonnier aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées. L'enfouissement des réseaux, un nouvel éclairage public donnent, comme l'a souligné malicieusement le maire, un sérieux coup de jeune à la place du village, digne de la capitale du Plan de Dieu. L'inauguration s'est déroulée le mardi 3 juillet en présence de Maurice Chabert qui a coupé le ruban avec Gérard Sanjullian, maire de Travaillan.

La Fête Votive en Images

Bénéficiant d'une météo idéale, la fête votive a connu une belle réussite. Jeux d'enfants divers, spectacle musical des années 80 et en première partie le sosie de Johnny, étincelant dans sa prestation. Repas très apprécié d'un nombreux public, une belle récompense pour les organisateurs de cette manifestation annuelle, tous bénévoles.

La Fête des Ecoles

Comme chaque année, la kermesse de l'école communale a connu un grand succès. Les parents, les amis et les amateurs de fête des enfants étaient venus nombreux pour assister à ce spectacle de fin d'année qui marque le début des vacances et pour certains est synonyme d'adieu à l'école communale.

Ce fut une soirée très réussie grâce au dévouement du personnel enseignant, de l'association des parents d'élèves et bien entendu à l'enthousiasme des écoliers, petits et grands qui ont enchanté le public présent que le divin mistral n'a pas refroidi et qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements A l'entracte les CM2 rentrant en 6ème ont reçu des dictionnaires Français - Anglais offerts par la mairie.